

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 04 février 2025

N° 25/002

RJ/SA

**Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 27 novembre 2024.**

L'an deux mille vingt-cinq le quatre du mois de février, le conseil d'administration dûment convoqué s'est assemblé à VOLX, sous la présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS.

Nombre d'administrateurs en exercice : 19

**Présents : 11**

M. Michel BRUNET, Mme Anne-Marie CHABAUD, Mme Michèle COTTRET, M. Jacques DEPIEDS, Mme Brigitte DURAND, M. Pierre FISCHER, M. Michel GRAMBERT, M. Patrick VIVOS, Mme Sylvie SAMBAIN, Mme Virginie SOSSI, M. René VILLARD représenté par son suppléant M. Gérard BENOIT.

**Absent représenté : 2**

M. Bernard LIPERINI a donné procuration à M. DEPIEDS,  
M. Gilbert REINAUDO a donné procuration à M. Michel GRAMBERT,

**Absents excusés : 6**

M. Gérard AURRIC et sa suppléante Mme Céline OGGERO-BAKRI, M. Serge PRATO, Mme Sabine DANERI et sa suppléante Mme Clarisse BALLADUR, M. Christophe IACCOBI et son suppléant M. Jean-Louis CHABAUD, Mme Marion MARCHAL et sa suppléante Mme BOLÉA Catherine, Mme Pascale SEGUIN et sa suppléante Mme Josette LAUVERGNIAT,

**Secrétaire de séance** : M. Michel BRUNET, Vice-président.

[Le conseil d'administration du centre de gestion des Alpes-de-Haute-Provence,](#)

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-643 du 26/06/1985 modifié relatif aux centres de gestion ;

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée ;

Ouï l'exposé du président ;

Après en avoir délibéré,

[A l'unanimité à 13 voix pour :](#)

- ✓ **Approuve** le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 27 novembre 2024.

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (*par* voie postale au 31 rue Jean-François Leca 13235 Marseille cedex 2 ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

A Volx, le 04/02/2025

  
Jacques DEPIEDS  
Président du Centre de Gestion  
des Alpes-de-Haute-Provence.

Accusé de réception  
004-280400177-20250204-D25002-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2025  
Date de réception en préfecture : 10/02/2025

Publié le :

Transmis au représentant de l'Etat le :